

Approvisionnements d'énergie—Loi

réserves. Il se peut que nous devrions employer le seul moyen que comprend le monde des affaires, le profit, et je ne vois rien de mal dans ce mot, afin d'accorder à la plupart des sociétés la liberté de mouvement nécessaire pour qu'elles se mettent à développer de nouvelles sources d'approvisionnement; pour cela, il faudra peut-être établir un prix un peu plus élevé.

Une des choses qui m'inquiète le plus, c'est que le bill lie Sa Majesté du droit de la Couronne ainsi que les provinces, je suppose. Je ne vois pas d'autre raison pour expliquer la présence de cet article dans le bill. L'une des questions qui se pose englobe tout le sujet dont a parlé le député de Verdun (M. Mackasey). La voici: Dans quel genre de pays voulons-nous vivre? Aujourd'hui j'ai eu honte d'entendre le premier ministre (M. Trudeau) dire à la Chambre des communes quelque chose au sujet de l'attitude des députés de l'Alberta à l'égard du bilinguisme. Je remarque, monsieur l'Orateur, qu'un député de l'Alberta a déjà occupé votre siège comme Orateur de la Chambre. Ce député parle couramment les deux langues officielles.

● (1720)

Je rappelle au premier ministre que bien d'autres députés de l'Alberta et d'autres régions du Canada qui, comme moi-même, vivent dans des secteurs où l'on ne parle pas beaucoup le français, font tout leur possible pour parler et comprendre les deux langues. Le premier ministre se montre injuste et cela me blesse profondément car il devrait avoir plus de jugement et s'intéresser à l'unité du pays en tant que chef du gouvernement. J'attire votre attention sur le discours prononcé par le très honorable député à Vancouver au cours de la fin de semaine et dans lequel il a fait des reproches au premier ministre de l'Alberta. Il a prétendu que le premier ministre de l'Alberta se conduisait comme un cheik. Nous en avons vu d'autres depuis lors dans notre pays.

J'estime que l'Alberta serait dans une bien meilleure situation aujourd'hui si elle avait réduit sa production. Le prix du pétrole augmente et les Albertains devraient peut-être augmenter le leur afin que nous en soyons tous touchés. Toutefois, les députés d'en face savent très bien comme moi qu'au lieu de prendre des mesures de ce genre l'Alberta a, au contraire, encouragé la production et le pompage de ses puits; elle a encouragé l'expédition de plus de pétrole qu'il n'était nécessaire vers le marché de Colombie-Britannique de façon qu'on puisse envoyer des pétroliers sur la côte est du pays, alors que le prix du pétrole a été bloqué à environ \$4 le baril.

Si le premier ministre de l'Alberta n'était pas Canadien, s'il travaillait vraiment dans les intérêts des sociétés multinationales, son premier geste serait de réduire la production de pétrole dans sa province pour la ramener au niveau de l'année dernière. Il verrait à ce que les livraisons ultérieures soient payées au plein prix du marché. Au cas où il y aurait un blocage des prix au Canada comme il semble y en avoir un, mais j'en parlerai plus tard, il refuserait de vendre d'autre pétrole avant que ces mesures ne soient abolies. Toutefois, le premier ministre de l'Alberta est Canadien avant tout. Par le leadership dont il a fait preuve dans l'Ouest, il contribuera beaucoup à l'unité canadienne. L'attitude adoptée par le gouvernement fédéral en essayant de nous diviser et de détruire notre unité est méprisante.

Il y a quelque temps, on a dit qu'il y avait un blocage des prix du pétrole au Canada. En fait ce blocage n'a jamais été appliqué. Nous sommes témoins de la conclusion d'ac-

[M. Blenkarn.]

cords financiers entre les principales raffineries de pétrole en vue de maintenir leurs prix dans certaines limites réalistes. C'est tout. Il n'y a aucun blocage. Rien ne pourrait empêcher l'Imperial Oil, par exemple, de relever demain ses prix à Toronto. Aucune mesure législative ne pourrait interdire cette décision. Il n'existe aucune politique des revenus ni de commission des prix et des revenus chargée de fixer les prix au détail. Il est vrai qu'il existe une taxe censée maintenir indirectement le prix du pétrole brut au Canada inférieur au prix mondial, mais il n'est pas certain qu'elle parvienne à assurer des prix moindres aux consommateurs.

Lundi matin, me rendant à Ottawa, j'ai rencontré un habitant de Detroit qui se trouve chargé d'organiser la conférence mondiale sur l'énergie qui se tiendra dans cette ville en septembre. Je lui ai parlé par hasard du prix de l'essence et il m'a appris qu'en Ontario, à Mississauga, je paie approximativement le même prix que lui à Detroit. Je me demande ce qui se passe en réalité. J'ai l'impression qu'à Detroit il achète de l'essence tirée de pétrole brut canadien. J'ai également l'impression qu'il consomme de l'essence qui a fait l'objet d'une taxe à l'exportation. Mais cela semble ne faire aucune différence lorsque j'en achète à ma station-service Imperial.

Je me demande quand le gouvernement va se montrer honnête et appliquer un vrai blocage des prix au niveau du détail dans le cadre d'une politique globale des revenus qui, au moins, viserait à juguler l'inflation galopante actuelle et profiterait aux consommateurs au lieu de s'accrocher à une taxe qui, bien que censée être à l'avantage de nos concitoyens, ne les aide que très peu sinon pas du tout. Ceux qui sont en faveur de la taxe ont dit qu'elle visait à récupérer les grands profits inattendus des compagnies de pétrole. Nous étudions ici une question très importante. Les Canadiens devraient toucher le plein prix mondial pour leur pétrole, c'est certain; le barème de prix doit pourtant permettre aux Canadiens de profiter du fait qu'ils sont Canadiens en achetant des produits pétroliers canadiens à des prix inférieurs aux prix mondiaux. Le cheik de la Saskatchewan et le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, l'ont reconnu.

Je suis également troublé, comme l'était le député de Verdun, de ce qu'on ait dit qu'une province pouvait se servir de ses ressources pour marchander d'autres avantages dans la confédération. J'ai cru que c'était un mauvais précédent. La raison en est néanmoins, à mon avis, la façon dont le gouvernement a traité les provinces par le passé, non seulement dans le domaine de l'énergie mais aussi dans celui des transports et sur la question du développement industriel. Le gouvernement ne se soucie pas vraiment des provinces. Il leur a tout simplement dit ce qu'il entendait faire: il a agi sur un principe de confrontation.

Monsieur l'Orateur, dans une telle situation, quand quelqu'un déclare unilatéralement qu'il va imposer les ressources d'une province, celui qui a ainsi été traité agit ou réagit de la même façon. On ne peut pas implanter un esprit de communauté au Canada en imaginant deux avocats plaidant l'un contre l'autre ou deux hommes d'affaires se faisant concurrence à un encan. Toute cette atmosphère de confrontation dans les relations fédérales-provinciales n'a pas de raison d'être et n'existait pas avant que le premier ministre actuel (M. Trudeau) devienne le chef des libéraux. Mais c'est le climat qui a prévalu au cours des quatre ou cinq dernières années et il est temps de le changer parce qu'il n'apporte rien de bon au Canada.